



mons en NOUVELLES

30

ÉTÉ
2015

> LE JOURNAL COMMUNAL DE MONS-EN-PÉVÈLE



La municipalité vous souhaite de
Bonnes vacances !

A découvrir dans ce numéro :

©Photo : Cyrille LEMAIRE



> Nouvelles Activités Périscolaires



> Des abeilles au verger conservatoire



> Les travaux sur l'église ont commencé

Toutes les informations et événements sur : www.mairie-monsenpevele.fr



EDITO



Changement de rythme !

Au terme d'une année scolaire marquée par la réforme, nos écoliers rangent cartables, cahiers et crayons afin de profiter des rayons du soleil. Ils ont bien travaillé !

La mise en œuvre des Nouvelles Activités Pédagogiques (page 5) démontre qu'il est possible de concrétiser de beaux projets en travaillant collectivement. Bravo aux acteurs qui ont permis cette belle réussite ! Nous avons tenu l'engagement de ne laisser aucun enfant sur le côté et la Municipalité poursuivra ses efforts l'année prochaine.

Parce que nous croyons en la solidarité et en la force du collectif, je vous invite à remplir le questionnaire en pages centrales - que vous ayez une mutuelle ou pas - et à nous le retourner avant la fin de l'été (pages 9 à 12). Vos retours guident les grandes lignes de notre action. Le questionnaire adressé récemment aux seniors est en cours de traitement (page 3). Nous en tirerons les enseignements.

La saison estivale est propice à la détente. C'est le moment de se changer les idées. A pied, à cheval ou à vélo, randonnez sur nos chemins et (re)découvrez notre patrimoine (page 13), notre environnement (pages 6 et 7). Empruntez un pack vacances, découvrez les expos de la Médiathèque/Salle des batailles (pages 18 et 19) dont les portes seront ouvertes tout l'été.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Bonne lecture !

Eric MOMONT
Maire de Mons-en-Pévèle,
Vice-président de la communauté
de communes Pévèle Carembault



A vos AGENDAS !



Entre le 15 juillet et le 26 août

Campagne d'information auprès des Pévélois d'une durée de 6 jours pour obtenir de nouvelles adhésions

Pas de collecte d'argent en espèce ou en chèques

> UNICEF



Dimanche 30 août

Pique-nique
organisé par la Municipalité

> Stade

Samedi 12 septembre

Tremplin des créateurs
organisé par Mons 2004

> Cense abbatale

Samedi 12 et dimanche 13 septembre

5^{ème} Mountain bike Pévèl'tour
organisé par le Team VTT

> Espace gare

Vendredi 18 septembre

Apéritif de rentrée et assemblée
générale de l'APE

> Cense abbatale

Samedi 26 septembre

Concert organisé par le Syndicat
d'Initiative

> Salle des fêtes

Dimanche 27 septembre

Réception des Brugeois
organisée par la Municipalité

> Salle des fêtes

Samedi 3 octobre

Tremplin des créateurs
organisé par Mons 2004

> Cense abbatale



Dimanche 4 octobre

Fête de la Saint Hubert
organisée par le Syndicat d'Initiative

> Cense abbatale

Vendredi 16 et samedi 17 octobre

Représentations théâtrales
organisées par le théâtre du Pévèle

> Salle des fêtes

Samedi 17 et dimanche 18 octobre

Portes ouvertes des artistes
organisées par Mons 2004

> Cense abbatale

Dimanche 18 octobre

Représentation théâtrale pour les aînés
organisée par le théâtre du Pévèle
et la Municipalité

> Salle des fêtes

Dimanche 25 octobre

Repas bavarois
organisé par l'Harmonie

> Salle des fêtes



SOMMAIRE

> En bref... en bref... en bref.....	pages 3 et 4
> Nouvelles du WEB	page 4
> Nouvelles Activités Périscolaires	page 5
> Environnement et Cadre de vie	pages 6 à 7
> Patrimoine	page 8
> Enquête	pages 9 à 12
> A la rencontre de... ..	page 13
> Vie associative	pages 14 à 17
> Médiathèque et Salle des batailles	pages 18 et 19
> Sport	page 20



Mons-en-nouvelles n°30 - Juillet 2015

Responsable de publication : Eric Momont, Maire.

Responsable de rédaction : Cyrille Lemaire.

Rédaction : Eric Momont, Charles Denaison, Bernard Doresee, Cyrille Lemaire, Anne-sabine Mascout, Anne-Marie Defief, Monique Boone, Ségolène Delzenne, Marie-Laure Geay, Didier Dubaele, Présidents d'association, etc...

Photos : Cyrille Lemaire (sauf mention contraire).

Mise en page : YEEPI Conception graphique - contact@yeeipi.fr

Impression : NORD' IMPRIM. Tirage : 1000 exemplaires.

Distribution : Conseil Municipal. Ne pas jeter sur la voie publique.

Contacts : cyrille.lemaire@wanadoo.fr ou sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr

Autres contacts sur : www.mairie-monsenpevele.fr



QR code web



Instruction des dossiers d'urbanisme tous les jours du lundi au vendredi de 14h à 17h.

Élections régionales

Les prochaines élections régionales se tiendront les dimanches 6 et 13 décembre 2015, de 8 heures à 18 heures, en mairie.

Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2015 !

Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales. Si vous avez changé de domicile récemment, vous devez donc faire la démarche auprès de la mairie de votre domicile pour vous inscrire avant le 31 décembre.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ? Trois modalités d'inscription sont possibles : en mairie, par correspondance ou par internet.

Il faut se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour en savoir plus : <http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Inscription-sur-les-listes-electorales-jusqu-au-31-decembre>

Pour information, une proposition de loi visant à faciliter l'inscription sur les listes électorales est en cours de discussion au Parlement. A l'heure où nous bouclons notre journal, nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer s'il sera possible pour les administrés de participer aux échéances électorales de décembre 2015 mais nous vous incitons à venir faire vos démarches d'inscription dès que possible.

Texte : Anne-Marie DEFIEF



ENQUÊTE SÉNIORS : UN TRÈS BON RETOUR !

Les politiques publiques destinées aux seniors font partie des principaux objectifs de notre mandat. Afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins de chacun, la municipalité a lancé une enquête entre le 15 avril et le 14 mai 2015.

536 questionnaires ont été envoyés au domicile des plus de 60 ans. 190 seniors ont répondu à ce jour. Un bon taux de retour (35%).

L'heure est à l'exploitation de l'enquête. Dans le prochain Mons-en-Nouvelles, nous vous présenterons les résultats.

En attendant, nous remercions les 190 habitants qui contribuent, par leurs réponses, à nous éclairer dans notre démarche et notre projet.

ETAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- Roger LEFEBVRE décédé le 24/03/2015
- Léon THIBAUT décédé le 29/03/2015
- Maximilien MOTSCHA décédé le 29/03/2015
- Victor RUCHOT décédé le 30/03/2015
- Christophe MARGARON décédé le 18/05/2015
- Robert HOCQUET décédé le 25/05/2015

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches.

NAISSANCES :

- Celsino RIGOTTI, né le 26/03/2015 (17 rue du 8 mai)
- Rose DAMEZ, née le 03/04/2015 (34 rue de la Pétrie)
- Lina WILLEMOT, née le 12/05/2015 (69 pavé de la Couronne)
- Charles-Antoine BRACKE, né le 19/05/2015 (44 rue du Pas Roland)
- Jeanne STAELENS, née le 03/06/2015 (86 résidence Quenpoinne)

Toutes nos félicitations aux parents !

MARIAGE :

- Audrey DENGLOS et François COLLET
- Elodie COURSELLE et Arnaud DONZE

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

Au revoir Sylvain

Solidaire, formateur, et engagé. Tel était Sylvain DERACO, qui nous a quittés dernièrement.

Sylvain a débuté sa carrière comme instituteur en Algérie, pays de son enfance. Revenu en métropole, il a intégré l'ALEFPA puis a été recruté comme éducateur spécialisé auprès de l'antenne de Cysoing - Pont à Marcq du Conseil Général du Nord. Avec Jeannette (présente à ses côtés sur la photo prise lors des 25 ans d'amitié avec les Brugeois), originaire de la Pévèle, ils ont eu deux enfants.

Sylvain s'est fortement impliqué dans la commune. Il s'est investi comme conseiller municipal dans un premier mandat puis a assuré la fonction d'adjoint au maire, aux affaires sociales, dans un deuxième mandat communal. Il était aussi membre du syndicat d'initiative, de l'Association Mons 2004, du tremplin des créateurs. Ayant toujours le souci des plus démunis, il était aussi bénévole au Restaurant du Cœur à Ostricourt.

Merci à lui pour son implication et tout le soutien qu'il a pu apporter à ses concitoyens.



Prochain Conseil Municipal : Vendredi 2 octobre 2015

A compter du 13 juillet et jusqu'au vendredi 22 août, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00.

NOUVEAU !

Les comptes rendus des conseils municipaux sont accessibles (en PDF) sur notre site dans la partie "Mairie", sous la photo, en haut de la page.

Agence postale communale

Désormais la levée du courrier du samedi sera effectuée à 11h45. Tout courrier ou colis déposé après 11h45 partira le lundi suivant.
En juillet et en août, l'agence postale communale reste ouverte aux horaires habituels de 9h00 à 12h00.

Départ de Romain EDEBAU, agent administratif

Depuis le 1^{er} mai, Romain EDEBAU a rejoint l'équipe des instructeurs des droits des sols de la Communauté de communes Pévèle Carembault. Avec le désengagement de l'Etat et l'arrêt de l'instruction par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), la communauté de communes a réorganisé ses services et renforcé son équipe en recrutant quatre personnes. Une façon de reconnaître les compétences, très pointues, de Romain qui travaillait dans l'équipe administrative de la commune depuis 8 ans. Il s'était particulièrement formé dans le domaine de l'urbanisme et a acquis des connaissances solides dans ses missions. Il a tout particulièrement travaillé à la réalisation du PLU (plan local d'urbanisme) et de sa révision, toute récente. Il a, par ailleurs, apporté son expertise dans le domaine de la sécurité des établissements recevant du public et avait la responsabilité du suivi des installations techniques et des aspects administratifs de la voirie. De plus, il mettait très souvent son appétence pour l'informatique au service

de notre équipe en nous « sauvant » de pannes ponctuelles.

Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles missions professionnelles ! Suite à ce départ...

...La mairie a réorganisé les missions entre quatre agents :

- l'urbanisme est pris en charge par Jenny Bischoff. Elle reçoit les administrés tous les après-midis pour les conseiller dans le montage de leur permis de construire ou déclaration préalable, voire plus largement pour les travaux effectués dans leur maison. Elle s'occupe également de toutes les demandes de travaux.
- Florence Defretin a repris les activités liées aux commandes de fournitures de la commune ;
- Anne-Marie Defief et Johnny Thomas gèrent, conjointement, la sécurité et l'accessibilité des lieux et bâtiments publics recevant du public.

Texte : Anne-Marie DEFIEF

@ nouvelles du WEB

A découvrir dans la partie "Photos des évènements" de notre site :

6^{ème} festival de la marche

Convivialité et bonnes chaussures !
Dimanche 19 avril 2015

Rythmes scolaires

Une restitution de qualité
Vendredi 24 avril 2015

Les 4 jours de Dunkerque passent par Mons-en-Pévèle
Mercredi 6 mai 2015

Cérémonie du 8 mai 1945
70^{ème} anniversaire de l'Armistice
Vendredi 8 mai 2015

Médailles du travail

3 Pévélois mis à l'honneur
Vendredi 8 mai 2015

La Municipalité souhaite une bonne fête aux mamans !
Vendredi 22 mai 2015

Inauguration officielle de l'exposition Les PETITES GEANTES DU MONT
Samedi 23 mai 2015

Le Bassin minier

fête le Patrimoine mondial Embrasement des terrils
27 Juin 2015 à la tombée de la nuit



ABONNEZ-VOUS à la NEWSLETTER de la MAIRIE !

Pour la recevoir, il suffit d'en faire la demande à l'adresse suivante :

sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr

La rubrique "Photos des évènements" est régulièrement mise à jour. Découvrez d'autres articles et photos sur : www.mairie-monsenpevele.fr



Nouvelles Activités Péri-scolaires



Au cours de la soirée, les enfants de CM1 et CM2 ont présenté l'aboutissement de leurs projets "Théâtre" et "Danse" à la salle des fêtes. Les parents ont été impressionnés par la qualité des représentations.

L'école a trouvé le bon rythme !

C'était une première ! Parents, enfants et enseignants sont venus nombreux à l'expo-spectacle le 24 avril. Une véritable réussite pour cet évènement qui récapitulait, en quelque sorte, les activités menées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Une belle rétrospective 2014-2015

Les petits de l'école maternelle (5 groupes de 10 enfants maximum) ont présenté à leurs parents "leur" animatrice. Celle qui les a suivis, toute l'année, afin de mener différentes activités avec eux : mise en place d'une mini-ferme, décoration de la cantine de l'école, apprentissage de chants, etc. Papas et mamans ont apprécié les photos des groupes prises durant l'année.

De manière plus générale, les enfants de l'école ont eu à cœur d'afficher, de raconter et de faire vivre à leurs parents ce qu'ils ont aimé découvrir, cette année, grâce à leurs animateurs.

Les enfants de CM1/CM2 ont dansé et donné des représentations théâtrales à la salle des fêtes. L'occasion pour tout le monde de saluer l'implication des associations du village. L'Amicale laïque, le club de gymnastique, l'association In philo ont accompagné les enfants lors de ces nouveaux rythmes scolaires. Leur implication a permis d'une part d'apporter leur savoir-faire aux projets mis en place et d'autre part d'étendre leur champ d'action au sein du village.

A titre personnel, je suis heureux que notre travail ait satisfait le plus grand nombre, d'autant que beaucoup partaient avec un a priori négatif.

Quel bilan pour les élèves de l'école maternelle ?

Le bilan est très satisfaisant en ce qui concerne les plus petits. L'objectif consistait à proposer des activités variées, calmes et relaxantes. Nous y sommes parvenus, en

grande partie, **grâce à la municipalité qui nous a placés dans des conditions idéales nécessaires pour atteindre cet objectif** : un animateur pour dix enfants au maximum sous la houlette d'un directeur déchargé des animations.

Et pour ceux de l'école primaire ?

Pour les enfants de l'école primaire (9 groupes de 14 enfants, en moyenne), les objectifs étaient multiples et étroitement liés au projet d'école : découverte de nouvelles activités, abnégation, réinvestissement, travail sur les arts, etc...

Pour cela, nous avons choisi de mettre les enfants en projet lors de périodes de sept semaines maximum. Les activités leur ont été imposées. Certains enfants ont "accroché" davantage à une activité plutôt qu'à une autre mais, pour nous, l'essentiel consistait à faire en sorte qu'ils s'impliquent. Certes, il est valorisant pour les animateurs de faire naître des vocations (des enfants ont d'ailleurs prolongé leur activité au delà des TAP) mais nous voulions, avant tout, que les enfants s'investissent quelle que soit leur attirance pour une activité. L'objectif étant de réinvestir cette abnégation en classe.

L'année prochaine ?

Les objectifs seront identiques. Nous espérons faire aussi bien. Un recrutement, en cours, vise à remplacer un ou deux animateurs qui vont devoir quitter l'aventure. Les autres conserveront la même implication et la même volonté de travailler en équipe. Grâce aux efforts conjoints et réflexions communes, la municipalité, l'équipe d'animation, des enseignants et



Les expositions présentées au jardin public et à la Cense ont permis aux parents de se rendre compte des activités menées.

familles ont œuvré afin de mettre en place l'organisation des NAP. Nous pouvons continuer dans ce sens en nous appuyant sur l'expérience de cette année.

L'an prochain, la Municipalité continuera ses efforts pour proposer la gratuité des NAP aux familles afin que tous les enfants puissent profiter des activités de qualité.

Texte : Nicolas VANGHELUWE
©Photos : Cyrille LEMAIRE
Marie BOCQUET

Etude

Reprise le lundi 7 septembre 2015.
Horaire : 16h30 à 17h35. Tarif 1,75€
Il reste de la place pour 6 élèves (sauf le mercredi).

Jocelyne HANZELIN
Adjointe au Maire
Ecole et vie Sociale
Tél. : 06 36 87 97 50



Happy culture, apiculture au verger conservatoire

Créée en 2014, l'association Abeilles en Pévèle contribue à protéger les abeilles sur le territoire de la CCPC. Elle vise à promouvoir la pratique de l'apiculture (familiale) et facilite les échanges entre apiculteurs et élèves.

Y'a pas que les abeilles qui travaillent ! Un rucher-école

Etre apiculteur, ça ne s'improvise pas. Depuis septembre 2014, 25 stagiaires (dont plusieurs Pévélois) suivent une formation théorique et pratique dans le rucher-école de Cappelle-en-Pévèle. Une première approche de l'apiculture pour butiner quelques idées et prendre en charge une ou plusieurs ruches. Le programme pédagogique complet est disponible sur le site internet de l'association.

Bzzz ! Implantation de ruches dans le verger conservatoire

Pour répondre au souhait de cette association de développer son projet sur de nouveaux sites en créant des ruchers communautaires, la commune de Mons-en-Pévèle a accepté d'apporter son aide et son soutien en mettant à la disposition des Abeilles en Pévèle le site sécurisé du verger conservatoire. Encore fallait-il obtenir l'accord du Centre Régional de Ressources Génétiques de Villeneuve d'Ascq et de l'institut de Genech. C'est chose faite !

Les abeilles vont s'installer au verger et coexister, pacifiquement, avec les vaches. Chacun vaquera à ses occupations : vaches et abeilles. Cette action menée par les apiculteurs s'appuie sur des valeurs de respect de l'environnement, de tolérance et de solidarité. Elle est également à visée pédagogique.

Sensibiliser petits et grands à l'utilité des abeilles !

Jean-Yves COGET, président de l'association Abeilles en Pévèle, est intervenu le 18 juin à 13h30 auprès des élèves de l'école primaire afin de les sensibiliser à l'utilité des abeilles. D'autres actions sont envisagées au profit des Pévélois dans le cadre des manifestations locales.

Site officiel : <http://abeillesenpevele.com>

Texte : Michel BURNY





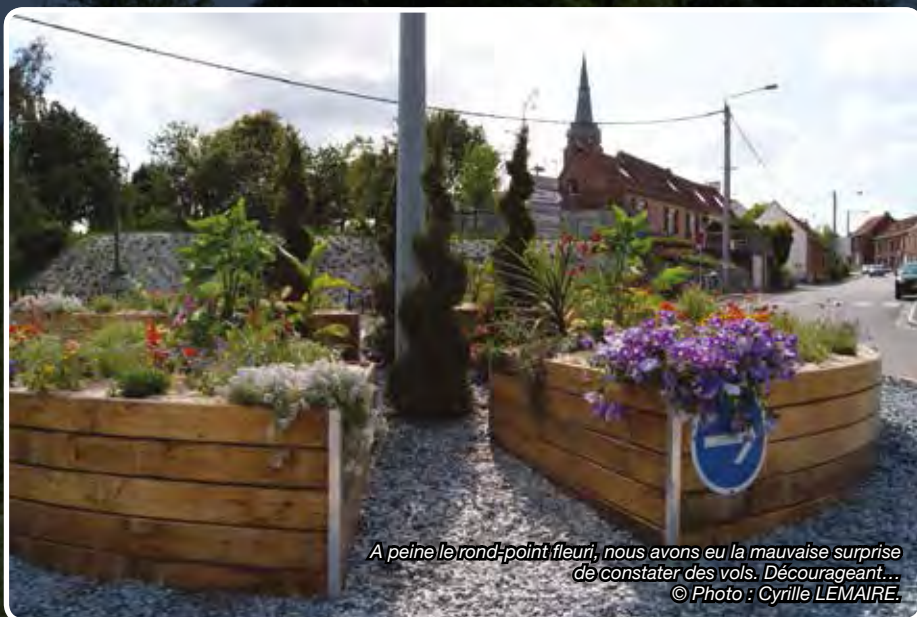
La Médiathèque a reçu une exposition du 18 au 25 juin (10 panneaux explicatifs sur l'apiculture et 1 panneau de présentation de l'association).
© Photo : Abeilles en Pévèle.



La formation se compose de cours théoriques (1 par mois) de septembre à mars et de cours pratiques au rucher-école de Cappelle en Pévèle d'avril à août (2 par mois).
Au total, 17 cours sur l'année. © Photo : Abeilles en Pévèle.



Hacienda, l'une des cinq rouges flamandes qui résident au verger conservatoire attend les abeilles afin de leur souhaiter la bienvenue.
© Photo : Cyrille LEMAIRE.



A peine le rond-point fleuri, nous avons eu la mauvaise surprise de constater des vols. Décourageant...
© Photo : Cyrille LEMAIRE.

Fleurissement

Les actions d'embellissement annoncées lors des vœux se poursuivent sur le territoire de la commune. Ainsi, la butte dans la descente de Deux villes, les massifs créés lors des travaux rue du Moulin et rue Thibaut, les jardinières attenantes au monument aux morts et le rond-point rue Saint Jean et rue de Secmont ont été fleuris. Par ailleurs, trois bacs fleuris ont été installés sur le trottoir de l'ancienne pharmacie et disposés de façon à éviter le stationnement.

Les travaux d'aménagement du rond-point des RD 120 et 954 ont débuté en janvier 2015 par la réalisation de quatre bacs en châtaignier disposés de manière circulaire. Des paillettes d'ardoises recouvrent le sol. Les bacs sont fleuris et mettent en valeur cet endroit stratégique du village. Malheureusement, nous avons déploré un vol de fleurs et nous avons dû les remplacer. Nous espérons que ces incivilités cesseront dans l'intérêt de tous.

Texte : Michel BURNY



L'état de la toiture a été contrôlé. Les ardoises sont fortement dégradées à cause de la mousse ! 20m² d'ardoises ont été remplacés par de véritables équilibristes, entre le 20 et 22 mai, sur la partie de la toiture du côté de Mérygnies.

Travaux périlleux au sommet de l'église

Suite au diagnostic effectué par le cabinet JAMAIN, en 2014, la commune a réalisé un ensemble de travaux de mise en sécurité et a préparé l'étape suivante : la restauration complète de l'église.

Mise en sécurité du clocher

Les travaux ont été réalisés du 9 au 12 décembre 2014. Les photos témoignent d'une dégradation importante des pierres et des briques de notre église.

Pour des raisons de sécurité évidentes, il a fallu consolider afin d'éviter d'éventuelles chutes de pierre.



Avant, des pierres risquaient de tomber...



...Maintenant, le mur est consolidé.



Travaux sur la toiture du clocher

Du 9 au 12 mars 2015, une entreprise spécialisée a remis en place les ardoises du clocher et remis en état le chéneau.

Ci-dessous, le contour du cadran de l'horloge, bien abîmé lui aussi, a été consolidé.



Etude géotechnique

Deux forages ont été réalisés à des profondeurs de 6 et 16 mètres avec des prélèvements d'échantillons de sol pour en connaître la composition. Nous avons constaté un ensemble de remblais limoneux bruns, avec des cailloux, sur 1,30 à 1,40 m, des limons sableux voire argilo-sableux jusqu'à 8,50 m, puis des sables fins beiges verdâtres jusque 16 m.

Des relevés de pression ont permis de vérifier l'état du sol. Les résultats sont jugés moyens, mais corrects.

En deux endroits opposés, les fondations de l'église et des contreforts ont été mis à jour pour vérifier leur état et leur constitution. Les fondations descendent à 1,30 m au minimum et sont constituées de moellons de craie et de briques en terre cuite liés à la chaux. Aucun désordre particulier n'a été constaté.

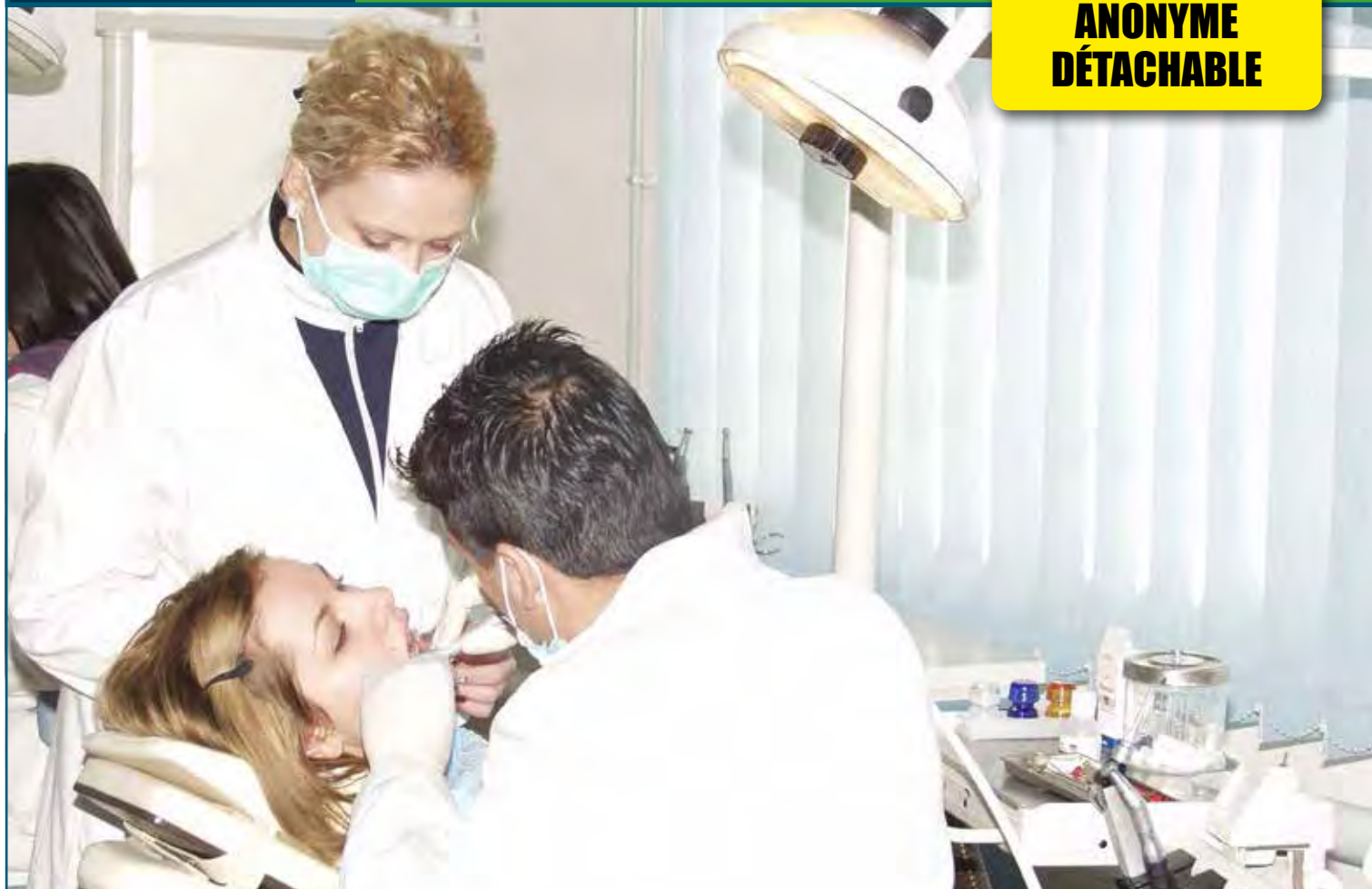
Textes : Charles DENAISON
©Photos : Cabinet JAMAIN



Enquête sur l'opportunité de mettre en place une **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ** à l' **ÉCHELLE COMMUNALE**

> ORGANISÉE PAR LA MAIRIE

**QUESTIONNAIRE
ANONYME
DÉTACHABLE**



Une complémentaire santé pour tous : un engagement communal

Dans les entreprises (ou branches d'activité), la loi du 14 juin 2013 généralise la complémentaire santé et la rend obligatoire au 1^{er} janvier 2016.

A titre individuel, on souscrit volontairement auprès d'une compagnie ou mutuelle d'assurance. Il y a souvent le choix entre plusieurs barèmes de garantie complémentaire correspondant, chacun, à un niveau de prime à payer. Les garanties complémentaires santé peuvent être proposées par une institution de prévoyance, une mutuelle ou une société d'assurances.

De plus en plus de ménages renoncent à des soins pour raisons financières, souvent à cause d'une mutuelle inadaptée à leurs besoins car trop chère. Se pose d'une manière générale la protection des personnes non salariées ne disposant pas de

complémentaire santé (retraités, jeunes...) dont le nombre pourrait augmenter. La situation peut s'aggraver avec la progression du chômage.

Face à ce constat, plusieurs municipalités ont mis en place une offre de complémentaire santé groupée. Dans ce but elles sélectionnent une mutuelle. L'objectif étant de permettre à chaque habitant de bénéficier à prix préférentiel d'une couverture adaptée proposant plusieurs niveaux de garanties.

La première étape de cette démarche est de recueillir les besoins : un questionnaire a été réalisé et vous est soumis afin de recenser le nombre d'habitants potentiellement intéressés. L'enquête est détachable, anonyme et doit être retournée en Mairie avant le 30 septembre 2015. Si ce nombre est suffisant, il permet de négocier des conditions pour une offre solidaire et

attractive, sans plafond de ressources ni questionnaire de santé, sans modulation du tarif en fonction de l'âge ou de la composition du foyer.

Une réunion publique sera alors réalisée en présence du mutualiste afin d'apporter des réponses précises à vos questionnements.

Un tel projet n'entraîne aucune charge financière pour la commune qui ne passe directement aucun contrat. Le contrat est souscrit individuellement mais à des conditions négociées par la municipalité pour la collectivité.

Bernard DORESSE
2^{ème} adjoint, action sociale.

La sécurité sociale : une protection incomplète

Toute personne qui travaille et réside en France est obligatoirement affiliée à un régime de Sécurité sociale. Il existe trois grands régimes : le régime général des salariés et assimilés (environ 80 % de la population), le régime social des indépendants (RSI : régime des travailleurs non salariés non agricoles), le régime agricole (au sein de la Mutualité sociale agricole). Il existe également de nombreux autres régimes dits "spéciaux" de sécurité sociale. Enfin la CMU permet aux personnes qui ne sont pas couvertes par un régime de bénéficier de la sécurité sociale pour la prise en charge de leurs dépenses de santé.

La CPAM rembourse les frais médicaux (médicaments, frais dentaires, analyses de laboratoires, hospitalisation, etc.) **MAIS ATTENTION, en dehors de cas particuliers (longue maladie, grossesse...), l'assurance maladie obligatoire (la "sécu") ne rembourse qu'une partie des frais, pas la totalité.**

Les soins ne sont donc pas gratuits.

Pour des actes médicaux classiques, la sécurité sociale rembourse généralement 60 à 70% des frais sur la base d'un tarif conventionné.

La somme restante est appelée "ticket modérateur". Ce terme désigne la différence entre le tarif de base (ou tarif conventionné) de la sécurité sociale, et le remboursement qu'elle effectue.

Par ailleurs le remboursement "sécu" est de 15 à 100 % pour les médicaments, de 80% pour les frais d'hospitalisation.

Frais hospitaliers, prothèses dentaires et optiques représentent le principal du montant restant à charge. Cela peut limiter l'accès aux soins.

La complémentaire santé : un supplément indispensable

Le plus souvent, une complémentaire santé intervient en complément des remboursements de l'assurance maladie obligatoire pour permettre de faire face aux dépenses qui restent à charge, qu'elles soient liées à une maladie, un accident ou une maternité.

Les remboursements prévus par la complémentaire santé sont exprimés en pourcentage du tarif de base de la sécurité sociale. En général, une complémentaire santé rembourse totalement ou partiellement les consultations, la pharmacie, l'hospitalisation, l'optique et le dentaire.

Que prend en charge la complémentaire santé ?

Le ticket modérateur : le taux de remboursement sécu varie en fonction des actes et médicaments, du respect ou non du passage par le médecin traitant...

Le forfait hospitalier, parfois les suppléments pour confort personnel (chambre, télé)...

Les dépassements d'honoraires des professionnels de santé ne sont jamais pris en charge par l'assurance maladie obligatoire mais peuvent l'être par la complémentaire santé.

Des prestations qui ne sont pas du tout remboursées par l'assurance maladie obligatoire peuvent être pris en charge par

certaines complémentaires (par exemple l'ostéopathie, les implants dentaires, certains vaccins et médicaments...). Elles peuvent aussi proposer des services associés (assistance, prévention, suivi personnalisé...).

NB : Une complémentaire santé ne prend pas en charge le forfait d'1€ sur les consultations, les actes de médecins et les actes de biologie ni les autres franchises de 0,5€ par boîte de médicaments et acte paramédical, de 2€ par transport sanitaire.



ENQUÊTE

Que vous ayez une mutuelle ou non, afin de mieux connaître vos besoins en matière de remboursement de soins, nous vous invitons à répondre à ce questionnaire :

Votre situation

1. Vous êtes

- ☐ un homme ☐ une Femme

2. Vous êtes âgé(e) de :

- ☐ Moins de 18 ans ☐ 18 à 25 ans
☐ 26 à 35 ans ☐ 35 à 45 ans
☐ 45 à 55 ans ☐ 56 ans et plus

3. Quelle est votre situation ?

- ☐ Célibataire ☐ Marié(e) / Pacsé(e)
☐ Veuf ☐ Divorcé

4. Combien d'enfants avez-vous à charge ?

5. Quel âge ont vos enfants ?

- ☐ Moins de 2 ans ☐ 3 à 5 ans ☐ 6 à 11 ans
☐ 12 à 18 ans ☐ 18 ans et plus

6. Avez-vous une activité professionnelle ? Si oui, précisez votre métier

- ☐ Oui :
☐ Non

7. Si non, êtes-vous ?

- ☐ Retraité ☐ Etudiant
☐ Demandeur d'emploi
☐ Parent au Foyer ☐ Autre

8. Est-ce que votre conjoint ou une personne de votre Foyer (autre que vous) exerce une activité professionnelle ?

- ☐ Oui ☐ Non

Votre santé et vos droits

9. Prenez-vous des médicaments sans avoir consulté un médecin (automédication) ?

10. Avez-vous déjà renoncé à vous soigner ou reporté à plus tard un rendez-vous pour des raisons financières ?

- ☐ Oui ☐ Non

11. Avez-vous déclaré votre médecin traitant auprès de la Sécurité Sociale ?

- ☐ Oui ☐ Non

12. Avez-vous la Couverture Maladie Universelle (CMU ou CMUC) ?

- ☐ Oui ☐ Non

13. Avez-vous une mutuelle ?

- ☐ Oui ☐ Non

14. Si oui, précisez le montant de votre cotisation par mois ?

15. Savez-vous que la Sécurité Sociale peut, sous certaines conditions vous aider à financer votre mutuelle grâce à l'aide à la complémentaire santé ?

- ☐ Oui ☐ Non

16. Bénéficiez-vous de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) ?

- ☐ Oui ☐ Non

17. Savez-vous que la Sécurité Sociale peut, sous certaines conditions, vous aider financièrement pour certaines dépenses (retard d'indemnités journalières, dépassement d'honoraires, cures thermales, appareils auditifs...) ?

- ☐ Oui ☐ Non

Vos besoins en matière de santé

Parmi la liste suivante, veuillez classer vos besoins en matière de remboursement santé de 1 à 7 (1 = Très important, 7 = Pas important).

	1	2	3	4	5	6	7
Optique.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Médecins spécialistes.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Hospitalisation.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Soins dentaires (appareils, couronnes...).	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Appareillages (auditifs, prothèses, semelles...).	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Autres.....	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐



A la RENCONTRE...



Lors de l'exposé de Guy Desbiens à l'école, les enfants ont été ravis et fiers d'apprendre que la voie verte sur laquelle ils font du vélo était celle du PP.

...des amis du PP

Rencontre avec le président fondateur de l'association : Guy DESBIENS.

Mons en Nouvelles : Guy, parlez-nous de votre association... et pour commencer, que signifient les initiales PP ?

Guy DESBIENS : Le PP était un train de marchandises et de voyageurs qui reliait Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle, au nord de Douai... d'où les initiales PP. Le trajet faisait 29 km, avec 10 gares dont certaines existent toujours comme celles de Mons-en-Pévèle, Mérignies, Faumont, Bersée... et 24 arrêts tout au long de son parcours. Le train de voyageurs mettait 1h30 pour relier Pont-à-Marcq à Pont-de-la-Deûle.

MeN : A quoi servait cette ligne ?

GD : Décidée en 1894, inaugurée en 1896, elle était destinée à transporter des marchandises, et aussi des voyageurs mais surtout, elle permettait à beaucoup d'ouvrières de rejoindre la sucrerie Beghin installée à Thumeries. Comme il y avait beaucoup de jeunes filles, on lui a donné le surnom de « train des Béghinettes ». C'était, bien sûr, le temps des trains à vapeur et les habitants pouvaient parfois, pour la première fois, découvrir les campagnes et villages voisins comme le relate si bien le livre de l'Abbé Dal, curé de Faumont : « Agréable excursion à travers le pays de Pévèle » édité en 1898. Le tourisme local débutait sur rail ! Tout autour de la ligne, il y avait une infrastructure qui faisait vivre toute une population : personnels d'entretien des voies, des machines, chefs de gares... Tous se connaissaient, le PP était une grande famille.

MeN : Malheureusement il y a eu une terrible catastrophe...

GD : Oui... le 17 février 1948, un drame va endeuiller beaucoup de familles de la région. La ligne était en voie unique, les trains ne pouvaient pas se croiser. Par un malheureux concours de circonstances, le Chef de Gare de Thumeries a donné le signal de départ au train de voyageurs qui partait en direction de Pont-de-la-Deûle alors que le train de marchandises remontant vers Pont-à-Marcq n'était pas encore passé. A quelques centaines de mètres de la gare, le choc fut inévitable et épouvantable. Une des locomotives, percutée, se cabra, et retomba sur les premiers wagons faisant 24 morts et 80 blessés, principalement des jeunes Béghinettes.

On imagine l'effroi des familles attendant patiemment femmes, maris, fils ou filles alors que la rumeur de l'accident se répandait. Il faisait très froid ce jour là (nous sommes en février) certains parents partirent en vélo ou à pied, dans la nuit noire, pour retrouver leurs proches vers les hôpitaux de la région (Seclin, Oignies...) mais, aussi, malheureusement, à la salle des sports de Thumeries où les corps furent regroupés.



MeN : Qu'est devenue la ligne ?

GD : L'activité « Voyageurs » cessa en 1956 pour l'ensemble de la ligne. Pour l'activité marchandises, la partie Nord de la ligne (entre Pont-à-Marcq et Thumeries) cessa son activité en 1978. Le dernier convoi de marchandises partit de Bersée avec un chargement provenant de l'usine Stratiforme à destination de Mururoa. Cette partie fut réhabilitée en chemin de promenade à partir de 1980. La partie sud entre Thumeries et Pont-de-la-Deûle cessa son activité en 1994. Les rails ont été démontés, laissant un petit chemin dans la campagne verdoyante. Réhabilité et réaménagé par le Conseil Général du Nord en 2 tracés : la « Voie verte de la Pévèle » de Thumeries à Pont-à-Marcq et la « Voie verte du Sucre » de Thumeries à Roost-Warendin, qui font le plus grand bonheur des promeneurs, piétons, cavaliers et cyclistes.

MeN : Comment est née votre association ?

GD : En 1996 nous recherchions des documents pour le centenaire de la création de la ligne à

Faumont et grâce à des historiens locaux (Paul Flanquart, Gérard Dufrasne, Paul Ricourt ...) de nombreux éléments furent retrouvés. Ainsi j'ai pu réaliser le film : « Un train nommé PP ». Des témoignages retrouvés par la suite, fort émouvants des victimes et de leurs familles permirent une seconde version du film en 2002. Fin 2003, l'association était créée avec 18 membres, pour arriver très vite à 150 adhérents. Aujourd'hui elle compte toujours plus de 100 adhérents.

MeN : Avez-vous atteint les buts fixés à la création de l'association ?

GD : Oui, et même largement dépassés, nous souhaitons édifier une stèle à la mémoire des victimes. Aujourd'hui, il y en a même 2 : à Aubry et à Thumeries, où, chaque année nous nous retrouvons le 17 février. Nous participons au Festirail de Pont-à-Marcq, et aux journées du patrimoine. Plusieurs livres ont été édités et celui de l'abbé Dal a été réédité. Depuis 2010, chaque lundi de Pentecôte, une sortie est proposée aux adhérents avec, le plus souvent, une promenade en train, comme le long de la vallée de l'Aa cette année. **Nous disposons même d'un local : la Gare de Mons-en-Pévèle mise à notre disposition par le conseil municipal. En rénovation, elle ouvrira bientôt ses portes aux promeneurs où documents et livres seront exposés et vendus.** On ne pouvait rêver mieux pour notre siège social ! En 2004 l'association a vécu un de ses moments les plus forts : grâce aux recoupements de témoignages, 56 ans après l'accident, l'association permettait une rencontre entre Jeanine Fournel de Douai, victime de l'accident, et son sauveteur Remy Marquis de Mons-en-Pévèle. Tous deux ont suivi notre association pour apporter leurs témoignages émouvants lors des réunions publiques, et même s'ils se déplacent un peu moins, ils continuent de nous suivre de près. Pour être totalement comblé, malgré nos nombreuses démarches, il manque environ 400 mètres de chemin non réhabilités, et c'est à l'endroit de la catastrophe, un comble ! L'association continue de se battre pour pouvoir mettre ce dernier tronçon en valeur, qui serait le plus bel hommage aux disparus.

MeN : Et maintenant ?

GD : Il faut absolument transmettre cette « mémoire » aux plus jeunes pour qu'à leur tour, ils transmettent l'histoire de ce petit train, qui est un élément important de notre patrimoine local. Dernièrement, à l'initiative de Madame Delannoy (directrice de l'école primaire) j'ai pu présenter des documents aux enfants des cours de CP, et parmi ceux-ci mon petit fils Simon ! Les enfants ont été ravis et fiers d'avoir appris que la voie verte sur laquelle ils font du vélo, c'est la voie du PP. Une précision, mon exposé a été projeté via le TBI (Tableau Blanc Interactif). Quel formidable outil pour apprendre ! Le train de la modernité en quelque sorte !!!

MeN : Merci Guy Desbiens, et comme vous, nous souhaitons encore de beaux voyages aux amis du PP !

Texte : Didier DUBAELE

©Photos : Amis du PP

**Site web : lesamisdupp.online.fr
Contact : contact@lesamisdupp.com**





Encore un très bon cru! Cette édition 2015! Nombreux ont été les visiteurs qui ont profité des animations proposées dans le Pas Roland.

Mons-en-Pévèle 2004 : plus de 2000 visiteurs à la Fête médiévale 2015 !

Tout s'agite aux abords du Pas Roland ce samedi matin 6 juin, veille de la fête médiévale. Le beau temps prévu nous met du cœur à l'ouvrage mais il y a toujours des imprévus. Ils ont causé bien du souci à certains. Les nuits sont courtes dans ces cas-là et pas très bonnes.

Dimanche matin, chacun s'active. Il y a un peu d'énerverment dans l'air mais pour l'ouverture tout est prêt. Le soleil est avec nous. Il garantit le succès de la fête tant le site du Pas Roland est agréable avec une vue imprenable sur les environs. Encore un très bon cru, dirons-nous, pour notre fête médiévale 2015 ! 1884 personnes ont franchi les accès de notre Pas Roland plus que réputé. Les enfants n'ont pas été comptabilisés. Certes, c'est moins bien que l'an dernier mais l'année 2014 était « hors norme ». Restons donc positifs. Et, pour employer une expression familière, "on ne va quand même pas cracher dans la soupe !" Les exposants ont été, en général, satisfaits de leur journée. Pour certains, c'est plus les retombées qu'ils attendent que la vente sur place. Le tremplin des créateurs a eu beaucoup de succès. L'atelier verre du Val-Joly (venu gracieusement) à l'intérieur de la cense abbatiale a bien plu au public. Le boulanger a toujours le même succès avec les enfants qui sont repartis avec leur pain en forme de hamster ou de leur animal favori. Il en a été de même pour l'atelier de Julie. Les enfants ont pu se rendre compte de tout ce qu'il était possible de faire avec de la laine. Julie qui vient de Seine et Marne a remarqué que le public était fort intéressé par le métier à tisser. Bien sûr, dans le Nord de la France, le tissage a tenu une grande place. Ceci explique cela. L'ensemble Tormis, dans sa déambulation, a donné une note sympathique sur leur passage. Leur prestation à la médiathèque a été vivement appréciée ainsi que leur passage chez Flavien. Les vikings ont combattu avec vigueur et tenu en haleine les nombreux spectateurs groupés autour du Pas Roland.



Sans doute arrivés en Drakkar par la Marque, une vingtaine de vikings ont fait le spectacle pour le bonheur des petits et des grands !

Nous avons apprécié la visite de Monsieur le Maire et son épouse. Comme chaque année, Gérard Hugot, toujours accompagné de son épouse, était parmi nous. Il faut dire qu'il était l'homme du jour avec la sortie de son nouveau livre sur la bataille de Mons-en-Pévèle. Gageons qu'il remportera un vif succès.

Merci aux riverains du Pas Roland et de la cense pour leur compréhension. Merci à Franck pour le camion frigo, lequel nous a donné quelques sueurs froides ! Merci à Jean-Claude qui anime avec toujours beaucoup de diplomatie. Merci aux bénévoles, à tous les bénévoles, y compris les personnes de l'association Mons-en-Pévèle 2004 qui sont, aussi, bénévoles naturellement. Après avoir passé, ensemble, un moment convivial, rompus, certes mais heureux, chacun s'en est retourné chez soi non sans avoir déjà évoqué 2016...

Texte : Rose-Andrée DERNONCOURT
©Photos : Cyrille LEMAIRE

Gagnants des deux derniers lots :

- Le livre de Gérard Hugot :
Monsieur PIESSET Laurent de Dourges
- Deux bouteilles de bière
offertes par Mons-en-Pévèle 2004 :
Monsieur JOLY Christian d'Hénin-Beaumont.



L'ensemble Tormis en déambulation.



L'après midi, les jeux ont connu un regain d'activité tandis que les enfants fréquentent le stand maquillage. ©Photo: Amicale.

La vie de l'Amicale

Le 1^{er} mai, l'Amicale a organisé sa fête champêtre et sa brocante, au Pas Roland, sous le soleil.

Cette année, plus de 70 exposants se sont retrouvés et ont ravi les nombreux chineurs. Fort de son succès, le périmètre dédié aux bradeux a dû être élargi. Dans le Pas Roland, deux structures gonflables attendaient les enfants qui n'ont pas boudé leur plaisir.

A midi, la restauration est allée bon train ; les 225 kg de pommes de terre épluchées, 300 saucisses et merguez grillées ont régalié les papilles des nombreux visiteurs. C'est vers 18 h que tout le monde a quitté le Pas Roland laissant aux membres de l'Amicale le soin de ranger tout le matériel. Une journée fatigante mais enrichissante pour chacun sur le plan relationnel.

Le samedi 20 juin, s'est déroulé le troisième spectacle du Club de danse de l'Amicale. Les 60 danseurs et danseuses ont présenté 16 danses variées et modernes. Le spectacle intitulé « On danse » était précédé d'un repas, toujours apprécié des

convives. Le final endiablé a clôturé cette année scolaire. Rendez-vous est donné en septembre pour les nouvelles inscriptions.

Le lendemain, dimanche 21 juin, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie de la distribution des prix. L'Amicale a offert aux enfants des livres afin de les récompenser de leur travail assidu durant l'année. Comme de coutume, l'Harmonie du village, a agrémenté de sa présence et de sa prestation musicale le concert apéritif.

Le temps est venu de laisser place au repos estival bien mérité pour chacun ; les danseurs et danseuses de club, les enfants de l'école, les parents, les enseignants mais aussi les nombreux bénévoles qui m'accompagnent dans cette aventure depuis tant d'années et qui ne ménagent pas leurs efforts pour que chaque manifestation soit une réussite.

Bonnes vacances à tous !

**Le Président
Jean-Marie DELEFORGE**



©Photo: Cyrille LEMAIRE.

Une proposition de service civique à Mons en Pévèle

Tu as entre 18 et 25 ans et tu désires t'engager pour un service civique ? Dans ce cadre, tu peux te rapprocher de l'association Les Hiboux qui propose un service civique de 8 mois (8D rue des Deux Villes à Mons en Pévèle). Ce service sera basé, principalement, sur le travail auprès des handicapés et des ânes. Si cette proposition t'intéresse, tu peux contacter M^{me} JOUGLET au 06 12 26 11 95.

Renseignements service civique :
www.service-civique.gouv.fr
Site de l'association : www.leshiboux.asso.fr



Le n° 77 de la revue Pays de Pévèle, publiée par la Société Historique du Pays de Pévèle (SHPP), vient de paraître. Vous y trouverez à nouveau des articles qui concernent Mons-en-Pévèle !

En rédigeant un article à propos des pierres armoriées et datées remarquées à Cobrieux, en particulier à la Ferme du Temple, l'auteur a voyagé jusqu'à Douai, où se trouve un souvenir des Templiers. De là, ses recherches l'ont mené jusqu'à Mons-en-Pévèle d'où était originaire un chevalier du Temple : Jean de Wasquehal.

Wasquehal ? C'est bien le nom d'un hameau de Mons-en-Pévèle ? Quel rapport avec le Wasquehal situé en Ferrain ? Vous trouverez la réponse dans l'article de David Stimac, spécialiste d'histoire médiévale consulté à cette occasion.

La revue est en vente à la SHPP lors de la permanence du vendredi après-midi et à l'Office de Tourisme de Mons-en-Pévèle.

Françoise VERRIER

**Société Historique du Pays de Pévèle
3 rue Neuve à Templeuve
www.paysdepevele.com**



Vie Associative



Cette année, une surprise de taille attendait les enfants. Pour la première fois, notre mascotte Paco le lapin a fait la connaissance des enfants et les a accompagnés dans leurs recherches de friandises chocolatées offertes par l'Amicale et l'APAL.
© Photo : APAL

Association de Parents d'élèves de l'Amicale Laïque - APAL

La tant attendue « chasse aux œufs » n'a pas failli à la tradition. Elle s'est déroulée à l'école le vendredi 3 avril sous un ciel très peu clément.

Mais cette année, une surprise de taille attendait les enfants. Les plus téméraires ont couvert Paco de bisous et de câlins mais tous ont posé, contents et amusés, pour la photo de classe en sa compagnie. Content d'avoir rencontré les enfants de l'école, Paco a promis de revenir l'année prochaine.

Cette fin d'année scolaire est l'occasion de faire un bilan financier de nos actions. Tout ce que nous offrons aux enfants est rendu possible grâce à notre association mère l'AMICALE LAÏQUE, qui, de part le succès des fêtes qu'elle organise tout au long de l'année (3 spectacles de danse, fête champêtre et brocante notamment) nous a permis de choyer les enfants.

Ce sont quelques 3 258 euros qui ont été consacrés à la réalisation de nos actions :

Noël : Oranges et chocolats	554 €
Chasse aux œufs : Friandises	300 €
Distribution des prix : Livres	1 620 €
Matériel pédagogique :	484 €
TOTAL :	3 258 €

Enfin, la vente de chouquettes et confitures organisée en janvier a permis de dégager un bénéfice non négligeable de 212 euros, reversés intégralement à l'école.

Nous espérons que les enfants ont passé une agréable année et ont apprécié les actions que nous avons menées en leur faveur. Nous vous souhaitons d'agréables vacances et vous donnons rendez-vous en septembre.

Pour l'APAL
Véronique DELEFORGE

Harmonie

Samedi 28 mars : carnaval de l'APE à Pont-à-Marcq. Défilé, en musique, en compagnie du Géant local, des élèves des écoles primaires déguisés et de leurs enseignants. Retour à l'école où sera brûlé le bonhomme hiver.

Samedi 4 avril : carnaval musical de l'APE de Mons-en-Pévèle dans la salle des fêtes.

Vendredi 8 mai : prise d'armes, Grand place, devant le monument aux morts pour la commémoration du 70^{ème} anniversaire de l'Armistice. Défilé, en musique, jusque la cense. Plus tard, dans la matinée, cérémonie à Avelin pour la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération d'Avelin.

Samedi 9 mai : concert de notre Harmonie à Avelin durant une bonne heure devant plus de 2000 personnes, avant le spectacle son et lumière prestigieux relatant les événements de cette libération. Une mise en scène exceptionnelle, très recherchée dans le détail des uniformes et véhicules militaires britanniques.

Jeudi 14 mai : défilé musical des Géants à Corbehem avec 6 harmonies. Parcours de 3 km sous la pluie, rendant l'exécution des musiciens pénible et fatigante dans de telles conditions.

Philippe ROGER
Secrétaire de l'Harmonie



Pique-nique de la Municipalité

Le traditionnel pique-nique organisé par la Municipalité se déroulera le dernier dimanche du mois d'août.

Des structures gonflables et d'autres surprises permettront aux petits et grands de s'amuser entre grillades et salades.

Le TCMeP se rapproche du Tennis Club de Raimbeaucourt

La saison 2015 s'achève. C'est la fin d'une première période pour notre association.

Après 23 ans d'existence, notre club de tennis se doit d'évoluer afin de ne pas disparaître. Depuis 3, 4 ans je suis à la recherche de solutions pour pérenniser ce qui a été mis en place au sein de notre club depuis sa création. Le besoin d'améliorer les prestations du club et d'en renforcer la structure m'ont amené, avec l'accord du bureau, à travailler à la recherche de solutions :

- 1. Regroupement de clubs :** entre le club de tennis de Mons-en-Pévèle et celui de Raimbeaucourt.
- 2. Regroupement de moyens :** chaque membre de la nouvelle structure pourra utiliser les courts extérieurs de Mons-en-Pévèle et les deux courts couverts de la salle de tennis de Raimbeaucourt.
- 3. Regroupement d'employeurs pour les enseignants :** cela signifie plus de moyens, plus d'heures et de possibilités de groupes (niveaux, âges, sexes).

Nous mettons, actuellement, tout en œuvre avec la ligue et les deux bureaux pour finaliser le projet avant la reprise de la nouvelle saison en septembre. Fin juin, le projet a été présenté lors de notre assemblée annuelle aux membres du club.



Les deux courts de tennis de Mons-en-Pévèle permettent de pratiquer le tennis dans un cadre idéal lorsque les conditions climatiques le permettent. Un rapprochement avec le Tennis Club de Raimbeaucourt permettrait de pratiquer le tennis, toute l'année, grâce aux deux courts intérieurs.

La salle de tennis de Raimbeaucourt est située à l'entrée du village, à côté des terrains de foot : Chemin Vert, 59283 Raimbeaucourt. Ce choix résulte, également, de la proximité entre les deux villages puisque seulement 10 minutes séparent les deux complexes sportifs.

Si ce projet peut soulever un certain nombre d'interrogations, sa réalisation ne peut qu'apporter des solutions optimisant la

pratique du tennis au sein des deux structures (enseignement, compétition et loisir).

Bien sportivement et cordialement,

Texte : Jean-Charles BRASSART
Président du TCMeP
Contact : 06 82 35 77 83
©Photo : Cyrille Lemaire

TEAM VTT Pays de Pévèle : une saison 2015 haute en couleur !



Les pentes de Mons-en-Pévèle sont toujours très prisées des cyclistes lors du championnat d'Europe de vélo mono vitesse du 14 mars dernier.

La saison du Team VTT Pays de Pévèle a été lancée en mars dernier (les 14 et 15 précisément) même si vous pouvez croiser, tout l'hiver, le célèbre, maillot blanc de notre club atypique dans le milieu du VTT. En effet, mi-mars, nous avons organisé le Championnat d'Europe de VTT mono-vitesse entre le stade et le Pas Roland et, le lendemain, la deuxième édition de la Transpévèloise Classic' (randonnées route et VTT).

Le Championnat d'Europe a regroupé près de 60 coureurs venus de France, Belgique,

Allemagne, Pays-Bas ou de Suisse, animant le village dès le samedi matin. Le grand vainqueur Marten Lucien est un néerlandais spécialiste de cette discipline. Les coureurs, heureux de leur séjour dans la Pévèle et dans notre belle commune, ont prolongé le séjour, le lendemain, pour participer à la Transpévèloise qui a rassemblé environ 800 cyclistes (VTT et route) ; ce qui place, encore une fois, notre manifestation parmi les plus prisées du Nord-Pas-de-Calais malgré une météo capricieuse. Un circuit marche d'une dizaine de kilomètres avait été mis en place cette année. Le weekend des 14 et 15 mars a mis en avant, une fois de plus, le dynamisme de l'équipe de vététistes de Mons-en-Pévèle, aujourd'hui connue dans l'ensemble de la région et au-delà.

Parallèlement au côté organisationnel, une équipe "tourne" sur les compétitions régionales avec nos jeunes pousses qui ne sont pas ridicules puisque notre minime Robin De Graaff est devenu Champion du Nord à Jeumont en mai dernier au côté de Christian Leleu devenu Champion du Nord dans la catégorie Master 1 (30/39 ans). Une autre équipe représente le club et, par conséquent, notre village sur les randonnées ou raids du Nord de la France ou en Belgique. Ainsi, le 7 juin, 16 pilotes ont fait parler d'eux en remportant la première place, par équipe, au raid Olhain/Etaples (130 kms à travers l'Artois et la côte). Si les événements organisés par le club deviennent des incontournables pour beaucoup de pratiquants du Nord - Pas-de-Calais et de la Belgique, une partie du



Robin De GRAAFF et Christian LELEU, Champions du Nord à Jeumont le 14 mai dernier.

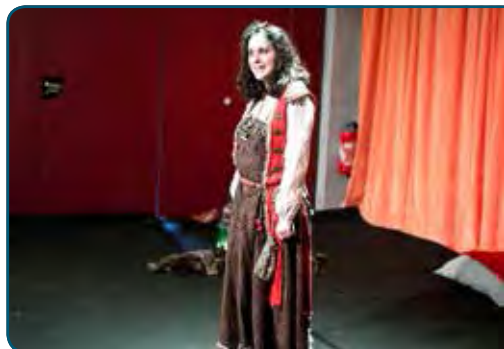
team représente efficacement nos couleurs dans les compétitions tandis que d'autres représentent, collectivement, un club devenu une référence. L'organisationnel, la jeunesse et le collectif sont des notions importantes pour l'équipe ! Elles sont inculquées aux enfants (une vingtaine) chaque mercredi après-midi par Jean-François Geoffroy et Fabrice Pettinella lors des séances de l'école de VTT. La relève est assurée...

Texte : Jean-François GEOFFROY
©Photos : Team VTT Pays de Pévèle



Médiathèque et Salle des batailles

Contes, jeux, lecture, calligraphie, etc...



Nuit des musées Samedi 16 mai 2015

Une nuit des musées palpitante avec des contes et fabliaux du Moyen Âge racontés avec brio par Stéphanie de l'Ensemble Tormis. Une trentaine de petites et grandes oreilles étaient venues savourer ces histoires aux accents médiévaux et elles n'ont pas été déçues !



Heure du conte Mercredi 20 mai 2015

Viviane, la fée Morgane, Merlin, la reine Guenièvre, Arthur et ses chevaliers avaient donné rendez-vous aux petits Pévélois pour une heure du conte pleine de magie et de mystères ! Ils étaient près d'une vingtaine à écouter, avec beaucoup d'attention, les légendes arthuriennes contées par Christine CHARPENTIER.



Soirée Jeux Vendredi 29 mai 2015

La médiathèque a accueilli une quinzaine de joueurs pour cette deuxième soirée jeux ! Certains ont bâti des cités, créé un monde, pendant que d'autres, aspirant pirate, tentaient de construire le plus grand, le plus beau, le mieux équipé des bateaux pour s'aventurer en mer. Il y avait aussi des contrebandiers tentant de faire fortune en convoyant des marchandises illégales. Un grand merci à Cyril BLONDEL pour son aide précieuse. Une auberge espagnole et le verre de l'amitié, offert par la médiathèque, ont conclu cette soirée ludique.

La prochaine soirée jeux est programmée au vendredi 2 octobre de 19h à 21h à l'étage de la médiathèque. Venez nombreux !



Parution d'un nouveau livre sur la bataille Dimanche 7 juin 2015

A l'occasion de la fête médiévale, Gérard HUGOT a dédié son nouveau livre : Mons-en-Pévèle, 18 août 1304.

Vous pouvez vous procurer cet ouvrage de 104 pages, très illustré, à la Salle des batailles ou à l'Office de Tourisme. Bonne lecture !



Atelier initiation à l'enluminure et la calligraphie médiévale Mercredi 10 juin 2015

Les apprentis enlumineurs ont appris à réaliser une enluminure médiévale sur un parchemin végétal avec une plume d'oie et à l'aide de la technique de la détrempe médiévale : mélange de gomme arabique, de blanc d'œuf, de miel et de pigments. Il était possible aussi de s'essayer à la calligraphie.

Tout le monde est reparti enchanté !

EXPOSITION

Les PETITES GÉANTES du MONT

Une exposition de la Salle des Batailles



> Du SAMEDI 23 MAI au MERCREDI 24 JUIN 2015

Salle des batailles
Grand Place - Médiathèque
59246 MONS-EN-PÉVELÉ

Ouverture : Mercredi : 14h-17h
Samedi et Dimanche : 14h-18h
Groupes (du mardi au dimanche sur réservation)

> **ENTRÉE LIBRE**

Renseignements : +33 (0)3 20 05 22 95
salledebatailles@mairie-monsenpevele.fr - www.mairie-monsenpevele.fr
www.facebook.com/salledebatailles



Deux expositions visibles tout l'été

Les petites géantes du mont jouent les prolongations. L'exposition restera installée jusqu'à la fin de l'été !

Vous pourrez faire d'une pierre deux coups et venir admirer le travail des élèves de CP qui ont travaillé, toute l'année, sur le projet **Mons hier, Mons aujourd'hui**.

Une exposition photos et cartes postales qui vous permettra de voir l'évolution de notre beau village à travers le temps.

Les packs été

Les packs été seront de retour dès juillet ! Ils existent en version enfants, ados, romans adultes et romans policiers adultes.



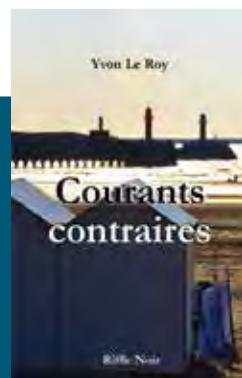
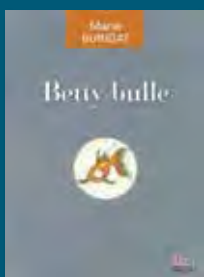
HORAIRES D'ÉTÉ :

**LA MÉDIATHÈQUE RESTE OUVERTE TOUT L'ÉTÉ
AUX HORAIRES HABITUELS !**

FERMETURES EXCEPTIONNELLES :

**MERCREDI 29 JUILLET,
5 ET 12 AOÛT UNIQUEMENT LE MATIN**

**Quelques
nouveauautés...
Et bien d'autres
à la médiathèque !**



Médiathèque

Grand Place
59246 Mons-en-Pévèle
Tél. : 03 20 59 06 67

mediatheque@mairie-monsenpevele.fr

Horaires d'ouverture :
mardi, de 16h30 à 18h30

mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 17h30

vendredi, de 16h30 à 19h

samedi et dimanche, de 14h30 à 17h30

Livres, CD, DVD, Revues

Consultation sur place libre et gratuite.

Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque
sur le site de la mairie (partie médiathèque)
mais aussi sur notre blog :

mediathequemonsenpevele.wordpress.com



Et depuis votre Smartphone :

QR code web



Le géant prend son envol !

Photo symbole d'une formidable ascension !
© Photo Stéphane HAMEL - ObjectifRugby.com

Que de chemin parcouru depuis la parution du n° 24 de Mons-en-Nouvelles dans lequel nous retracions l'excellent début de carrière d'un jeune rugbyman nordiste au gabarit colossal : 2,06m !

Originaire de Mons-en-Pévèle, Alexandre FLANQUART a été sacré champion de France ce 13 juin 2015. Une consécration au terme d'une remarquable saison : titulaire en équipe de France lors des matches du tournoi des 6 Nations contre l'Italie et l'Angleterre, il a également marqué deux essais avec le Stade Français contre Toulon le 13 septembre et Montpellier, plus récemment.

Une sacrée fierté pour ses parents, Gertrude et Patrick, qui vivent au village et attendent avec impatience la coupe du monde qui se déroulera, en Angleterre, à l'automne.



Alexandre soulevant le bouclier de BRENNUS.
© Photo Stéphane HAMEL - ObjectifRugby.com

Le deuxième ligne du Stade Français troquera, quelques temps, son maillot rose pour enfiler la tunique bleue de la prestigieuse équipe de France. De quoi faire rêver plus d'un !

Généreux sur le terrain comme dans la vie, Alexandre a d'ores et déjà promis d'offrir un de ses maillots signé à la Municipalité afin de participer au Téléthon et de contribuer à la récolte des fonds nécessaires à la recherche. Toutes les bonnes volontés qui souhaitent participer au Téléthon peuvent se rapprocher d'Alain Courselle : acourselle@mairie-monsenpevele.fr

Texte : Cyrille LEMAIRE

